

PROCES VERBAL CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE 3M 16 octobre 2018

Présents :

H. Berrehrah	T. Flinois	E. Masson
F. Calvayrac	H. Folliot	C. Payen
P. Cornec	M. Fourmigué	S. Triki
M. Deniel	P. Frère	D. Wolbert
A. Escudié	B. Le Jeune	
J-L Fillaut	J-Y Le Questel	

Invités :

E. Cuza	G. Martin	N. Tunier
M. Kerlerou	F. Peigneguy	

Excusés :

G. Boudebs	P-B Gossiaux	A. Tabellout
C. Camus	P. Poizot	M. Tazi
E. Carvou	A. Saint-Jalmes	J-M Veillé
	I. Sims	

La séance du conseil débute à 09h00.

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 05 juillet 2018 :

Le compte-rendu du conseil de l'école doctorale du 5 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité.

II. POINT SUR LES EFFECTIFS – SOUTENANCES 2017 :

- Des tableaux récapitulatifs, remontés par les différents sites, sont présentés au conseil.
- Inscrits :
 - Le Mans : 30 + 11 en attente (et 5 inscriptions à venir)
 - Nantes : 75 (UN :58 – IMT :17 – plusieurs en attente)
 - Rennes : 149 + 68 en attente
 - Angers : 28
 - Brest : 38 (UBO :15 + 14 en attente de réinscription + 1 CIFRE en cours ; IMT : 7 + 2 en attente)
- Soutenances 2017 (enquête observatoire de l'UBL) :
 - Rennes : 70
 - UBO : 7
 - Nantes : UN : 25 ; IMT : 3
 - Le Mans : 17

- Angers : 11

III. INSCRIPTIONS ANNÉES 4 ET 5 : SOUTENANCE > 39 MOIS

- Le Mans : 2 : Dates de soutenances posées
- Rennes : 2 cas, qui ont fait l'objet chacun d'un rappel de la direction. Dates de soutenances non posées mais espérées avant décembre.
- Nantes : 4 demandes. Deux dues à un retard de rédaction, et les 2 autres correspondent à des cotutelles avec des pays dont la période de soutenance est plus longue qu'en France.
- Un rappel est fait sur le rôle de l'ED qui doit s'assurer que le/la doctorant-e est financé-e en cas de délai supplémentaire.
 - Les demandes sont approuvées par le conseil à l'unanimité

IV. BILAN CSI

- Le Mans : 1 incomplet (manque 1 rapport sur les 2) et 1 non fait (ce qui résulte en un abandon pour refus de réinscription).
- Rennes : Très nombreux retours tardifs. J-L Fillaut propose d'avancer le calendrier des CSI, avec un retour pour juin.
- Brest : 1 CSI non encore effectué pour cause d'inscription tardive (janvier 2018).
- F. Calvayrac rappelle que même une inscription tardive n'exempt pas de CSI, même si les travaux sont peu avancés.

V. DEMANDES D'ADHESION A L'ED

- 2 demandes d'adhésion :
- IRSTEA (Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture).
S. Triki demande ce qu'il en sera des moyens financiers. Cela sera en fonction du nombre d'inscrit. L'IRSTEA a informé qu'ils ne chercheraient pas de contrats doctoraux d'établissement, car ils possèdent déjà leurs propres financements de thèse (partenariat entreprises...)
 - Vote : 2 abstention. 15 pour. Approuvé
- Equipe Cylcann rattachée au groupe Unilasalle. Petite équipe (7 EC dont 2 HDR).
J-Y Le Questel est plutôt réservé car 1 seule personne de l'équipe est vraiment concernée par nos thématiques.
D. Wolbert indique que la thématique 62 (génie des procédés) est déjà présente à 3M. Il ne voit pas de raison d'accepter une demande sans l'autre.
 - Le conseil décide qu'il est préférable d'attendre et d'étudier plus en profondeur cette proposition en nommant une commission ad hoc en lien avec les établissements concernés

VI. EVOLUTION DU RI

- Suite à une problématique soulevée lors d'une cellule de site au Mans, F. Calvayrac propose de modifier le RI sur la partie publication.
- Pour rappel des faits, une demande d'Autorisation de Soutenance de Thèse AST nous est parvenue sans réelle publication. De cela a découlé une remarque de l'un des membres qui souligne que l'on avait déjà accepté des demandes d'AST avec des publications concernant les travaux des années de Master des doctorants.
- Pour rappel, le HCERES recommande un minimum de 2 publications par thèse.
- Les doctorants nantais soulignent que cela n'est pas forcément possible pour toutes les spécialités.
- Le conseil propose de modifier le RI comme suit : « ...production en rapport avec la thèse et validée par les pairs... ».
- Vote : 3 abstentions, 14 pour. Adopté

VII. FORMATIONS 2018-2019

- Il y a actuellement 22 réponses des potentiels formateurs. Ces réponses sont à l'étude. F. Calvayrac demande à chaque directeur adjoint de relancer les formateurs de l'année précédente.
- Suite au sondage auprès des étudiants, plusieurs demandes :
 - Anglais
 - Biostatistiques, formation en biochimie, biologie cellulaire
 - Chimie analytique, XPS
 - Traitement d'images
- Devant le faible nombre de réponse des formateurs, J-Y Le Questel invoque la lassitude des formateurs et les difficultés avec le dossier vacataire à transmettre au Mans. F. Calvayrac rappelle que la direction du pôle doctoral d'Angers s'était opposée à 1 gestion budgétaire dispatchée. G. Martin indique que chaque établissement dispose de ses propres documents de vacataire et refuse les documents des autres établissements, ce qui rallonge encore les délais de traitement.
- Nantes évoque l'obligation de la formation à l'éthique et l'intégrité scientifique. Il a été proposé un MOOC (mise en ligne sur le site de l'ED).
- F. Calvayrac indique que pour l'instant, on peut appliquer une mesure transitoire (l'arrêté n'en a pas prévu) et conseiller cette formation plutôt que de l'obliger.

VIII. BUDGET

- 11570 € alloués à l'aide à la mobilité internationale
- Le reliquat est de 2430 €.
- La somme peut être reportable à l'année suivante, mais F. Calvayrac propose de relancer un appel dès maintenant.
- Le conseil approuve.
- Un Conseil de l'ED est placé le 8 janvier 2019 à 9h pour traiter spécialement ces nouvelles demandes. (+ examen des formulaires CSI pour 2018-2019)

IX. LISTE DE DIFFUSION HDR

- En cours d'établissement par l'UBL.
- Il est proposé que chaque directeur adjoint contacte les directions de laboratoires pour actualiser les listes de diffusion une fois par an.

X. REUNIONS DE RENTREE

- F. Calvayrac prépare un transparent qui pourra être repris et adapté pour chaque réunion de rentrée de site.
- Calendrier des réunions de rentrée :
 - Le Mans : 19 octobre
 - Nantes : 7 novembre
 - Brest : réunion générale par le pôle doctoral le 8 novembre
 - Rennes : pas de date encore fixée (courant décembre)
 - Angers :?
- Idée proposée : 1 réunion pour les 3^e années au printemps, avec des infos et récaps sur les soutenances (procédures, calendriers, etc)

XI. QUESTIONNAIRES APRES SOUTENANCE

- Les doctorants élus ont soumis l'idée d'instaurer un questionnaire de satisfaction à destination des jeunes docteurs de l'ED afin de connaître leur ressenti sur leurs 3 années de thèse. Il pourrait être accompagné d'une partie « suggestion ».
- L'idée est acceptée et un questionnaire va être réalisé.

XII. JED RENNES 2018

- Présentation de la JED de Rennes du 29 octobre.
 - 200 participants (170 doctorants)
 - 24 communications orales, 69 posters
 - Certains membres du conseil regrettent la faible représentation des sites hors Rennes
 - Intervention de Didier Perret (Chimisque Genève)
 - Table ronde sur l'insertion professionnelle
 - 2 prix oraux et 2 prix poster (sponsors Fondation Rennes 1, ED3M, SCF, SFP)

XIII. QUESTIONS DIVERSES – CAS PARTICULIERS

- 2 démissions au Mans (3^e année)
- Rennes : 3 médiations amiable en 2018 :

- 1 changement de direction avec changement de groupe, après 6 mois : retours très positifs des nouveaux encadrants et de la doctorante
 - 1 négociation pour une extension de contrat sur fonds propres (6 mois) avec soutenance en mai 2019
 - 1 modification de direction de thèse en incluant deux co-directeurs complémentaires (1 universitaire, 1 entreprise) pour clore favorablement une thèse Cifre (défaut de suivi de la part du directeur de thèse = rédaction au point mort).
- JED Nantes : Une JED sera organisée à Nantes (Subatech) en juin 2019.
- Les représentants des doctorants se questionnent sur l'obligation de 2 participations aux JED dans règlement intérieur, et l'obligation ou non de communications. Après discussion, il est proposé que l'on indique : « 2 participations dont 1 communication sur l'ensemble de la durée de thèse ». La proposition est soumise au vote du conseil :
- Pour : 16. Adopté

La séance est levée à 11h17.

Le prochain conseil de l'ED 3M se tiendra le 8 janvier 2019 à 9h.